

Des trottinettes électriques en libre-service à Hérouville Saint-Clair dès le 19 avril prochain

Afin de promouvoir les mobilités douces sur son territoire, la Ville d'Hérouville Saint-Clair lance une expérimentation en partenariat avec la société Bird. Dès le 19 avril prochain, les habitants auront ainsi accès à une flotte d'une centaine de trottinettes durables, sécurisantes et confortables.

Hérouville Saint-Clair, première ville de Normandie à proposer un service de micro-mobilité à ses habitants

« Nous sommes les pionniers en Normandie. Complémentaire aux transports en commun, cette offre de micro-mobilité, neutre en émission de carbone, permet de proposer une alternative à la voiture » souligne Sylvain Godier, conseiller municipal en charge des déplacements et de l'environnement. Depuis le début de la pandémie, les villes et les habitants ont modifié leurs modes de déplacement pour des trajets plus courts, en toute sécurité.

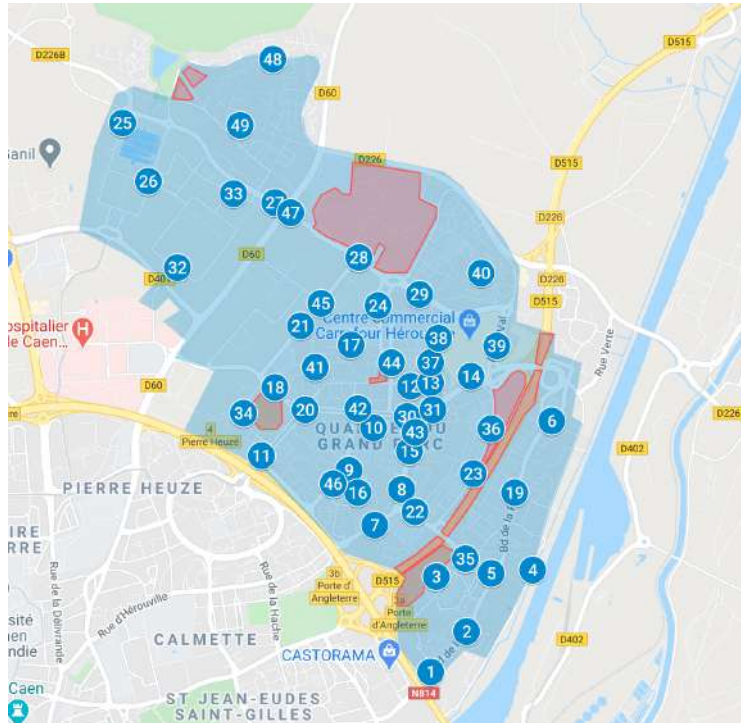


A compter du 19 avril, les habitants vont bénéficier d'une flotte de 100 trottinettes électriques répartis dans tous les quartiers d'Hérouville Saint-Clair.

La Ville s'apprête à signer une convention de partenariat avec la société Bird pour une durée d'un an, révocable à tout moment, le temps d'apprécier cette expérimentation. Au préalable, 65 points de stationnement ont été conjointement définis, de manière stratégique, à proximité des arrêts de tramway, bus, parkings, afin de privilégier la multi-modalité. Il n'y a aucun engagement financier pour la Ville. Ces trottinettes pourront être utilisées sur la chaussée et les pistes cyclables, dans le respect du Code de la route, avec une vitesse maximale de 25 km/h. Le port du casque est vivement recommandé pour tous les utilisateurs réservés aux plus de 18 ans. Des opérations de sensibilisation à la sécurité routière seront menées au sortir du confinement et à la levée des mesures sanitaires.

La gestion des trottinettes sera entièrement effectuée par la société Bird

La société Bird s'engage à gérer toute sa flotte de trottinettes pour les usagers qui pourront adresser toutes leurs questions à bonjour@bird.co. En effet, ce service est entièrement dématérialisé et géré à distance. Les trottinettes sont géolocalisées en permanence. L'utilisateur devra laisser sa trottinette dans l'un des parkings, faute de quoi son compte continuera d'être débité. Cela permettra d'éviter tout stationnement sauvage dans la ville.



Comment ça marche ?

- Télécharger l'application Bird sur le [Play Store](#) de Google ou l'[App Store](#) de Apple,
- Créer un compte personnel et ajouter un moyen de paiement (Une carte bancaire ou un compte Paypal),
- Depuis la carte sur l'application, trouver une Bird la plus proche de soi,
- Scanner le QR code ou entrer le code inscrit sur la trottinette,
- Monter sur la trottinette, lancer le mouvement, accélérer en appuyant sur le bouton avec le pouce et c'est parti !

Tarifs :

- 1 euro le déblocage de la trottinette puis 20 centimes la minute
- Un tarif solidaire pour les étudiants et les demandeurs d'emploi à 15 centimes la minute
- Bird propose des forfaits pour faciliter la transition de l'usage de la voiture individuelle à l'usage de la micro-mobilité :
 - Un forfait journée de trajets illimités de 30 minutes
 - Un forfait mensuel de trajets illimités de 30 minutes
 - Un forfait mensuel de déverrouillages illimités

Pour plus d'informations, visitez www.bird.co et le blog <https://www.bird.co/fr/category/blog/> et retrouvez Bird sur :

- Twitter : [@BirdRide](#)
- Facebook : [@bird](#)
- Instagram : [@bird](#)
- LinkedIn : [@bird](#)

A propos de la société BIRD

Bird a la conviction que les moyens de transports durables ne se réduisent ni aux grandes villes ni au centre des métropoles mais doivent être accessibles à tous et pour tous types d'agglomérations urbaines. En France, cette conviction répond à un besoin de proximité souhaité par les Français et par un intérêt croissant pour les enjeux environnementaux locaux. "Territoires et Mobilités" représente ainsi la vision de la micro-mobilité par Bird : Accessible, abordable et durable.

Dans certaines des plus grandes métropoles françaises telles que Marseille et Bordeaux, Bird gère des milliers de trottinettes électriques durables pour aider leurs habitants à faire leurs courses, aller travailler, se connecter aux transports en commun et même se balader sans avoir à utiliser une voiture personnelle. Dans des villes plus petites comme La Valette-du-Var, Viry-Châtillon, Roissy-en-Brie ou encore Brétigny-sur-Orge, et désormais Hérouville-Saint-Clair Bird est capable de déployer des flottes beaucoup plus resserrées, offrant ainsi aux habitants une option de transport de dernier kilomètre durable, dynamisant par ailleurs l'activité économique et revitalisant les petits centres-villes.

Contact presse Bird :

Nicolas Badey - nicolas.badey@bird.co - 06 61 20 59 48

--

Contact presse Ville d'Hérouville Saint-Clair : communication@herouville.net – 02 31 45 34 39